

l'association soutient la **création, la reprise et la croissance d'entreprises** sur le Pays de Vitré et de la Roche aux Fées, depuis 1999 en accordant un prêt d'honneur ainsi qu'un suivi post-crédation, et pour certains, un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté.

Une partie de  
nos bénévoles



**Les dons représentent une part importante de nos ressources de fonctionnement et rien ne serait possible sans cette forme de financement.**

## Réduction fiscale

L'ensemble des dons et cotisations à **Initiative Portes de Bretagne, association reconnue d'utilité publique**, ouvrent droit à une réduction fiscale car ils remplissent les conditions générales prévues *aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts* :

**Particuliers** : bénéficiez d'une **réduction d'impôt égale à 66 % du montant** de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

*Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, vous bénéficiez d'une réduction de votre IFI égale à 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 €. Attention la fraction de don ayant donné lieu à réduction d'IFI, ne peut ouvrir droit, parallèlement, à réduction d'IR. Lorsque le don est éligible aux deux dispositifs, le donateur pourra choisir l'un ou l'autre ou bien décider de ventiler son don.*

**Entreprises** : bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant** de votre don, plafonnée à 0,5% (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise ou à 20 000 € pour les entreprises réalisant jusqu'à 2 000 000 d'euros de chiffres d'affaires annuel. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

**Le bulletin suivant est remplissable, et sert de justificatif pour votre comptabilité.**

**Merci de nous le transmettre complété lors de votre règlement.**

Vous recevrez ultérieurement, le Cerfa "reçu de dons" à hauteur de votre contribution totale qui sert de justificatif pour l'administration fiscale.

## CONTACTS

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Mail	<input type="text"/>		
Entreprise (si concerné)	<input type="text"/>	Adresse (entreprise ou particulier)	<input type="text"/>		
Sarl, Sas...	<input type="text"/>	SIREN	<input type="text"/>	Effectifs	<input type="text"/>

## MA CONTRIBUTION

### ➤ DON « NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL »

J'ai pris connaissance de la charte d'engagement réciproque et je souhaite apporter une contribution au fonctionnement d'Initiative Portes de Bretagne en réalisant un don à hauteur de :

<input type="checkbox"/>	Micro-entreprise :	Montant minimum suggéré	<input type="text" value="30 €"/>
		cela me coûte 10€ après déduction fiscale sur mon impôt sur le revenu	
<input type="checkbox"/>	Entreprise :	Montant minimum suggéré	<input type="text" value="100 €"/>
		cela me coûte 40€ après déduction fiscale	

au delà MONTANT : .....

## MODE DE RÈGLEMENT

- Par Virement de préférence, merci de libeller « votre nom + Don 2025 »  
IBAN FR76 1360 6000 3735 6161 9900 057 Code BIC : AGRIFRPP836
- par Chèque à l'ordre d'Initiative Portes de Bretagne  
commentaire, date....

J'ai complété le mandat de prélèvement ci-joint   
pour renouvellement de mon soutien par prélèvement annuel le 15/09 des 4 prochaines années

**A NOTER : Ce bulletin sert de pièce comptable en cas de règlement au titre d'entreprise : CONSERVER UNE COPIE**

## A RETOURNER

Par courrier : Initiative Portes de Bretagne, 9 place du Champ de Foire, 35500 VITRE  
Par mail : [contact@initiative-portesdebretagne.fr](mailto:contact@initiative-portesdebretagne.fr)

Rejoignez-nous !



Avec le soutien de

